



Projet Pédagogique
Structure : ALSH Maternel
Victor HUGO Périscolaire
Année 2025-2026

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

Présentation de la structure	3
L'ENVIRONNEMENT DU PROJET.....	3
Champs d'action du projet.....	3
Caractéristiques	3
La structure et son environnement.....	4
Les dispositifs	4
LE PUBLIC VISE.....	5
Caractéristiques par tranche d'âge	5
Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs	6
LES OBJECTIFS DU PROJET.....	7
Le projet éducatif Léo Lagrange	7
Les objectifs du PEL – PEDT.....	9
Les objectifs du Plan Mercredi	10
Les objectifs généraux.....	11
Les objectifs opérationnels	12
Les projets d'activités.....	15
Les projets d'enfants	15
LES METHODES PEDAGOGIQUES	16
LES MOYENS.....	17
Les humains.....	17
Les partenaires	20
Le fonctionnement de la structure	22
La communication	24
L'EVALUATION.....	26
Les outils d'évaluation.....	26
2. Documents cadres.....	26
2.1 Notre Charte de qualité enfance.....	26
2.2 Notre Kit de la posture éducative	27
L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	30
La Fédération Léo Lagrange	32
La Délégation Nationale Enfance	33



Présentation de la structure

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

Champs d'action du projet

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2019 pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires se donne comme enjeux le **développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre »**.

La **ville de Perpignan** a renouvelé son appel d'offre en juin 2024 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2024/2025 à 2027/2028 ».

Les prestations concernées sont réparties en 9 lots, dont les lots n°2 et 3 concernant une partie « Nord » de Perpignan.

Ces lots relevant des marchés publics « à bons de commande » ont été attribués à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- **7 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- **5 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc **4 ALSH périscolaires** et **5 ALSH Extrascolaires** que la Fédération Léo Lagrange Méditerranée gère.

Caractéristiques

Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve Têt.

L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.

Notre structure est implantée plus précisément dans le quartier du Moyen Vernet, à la « cité » DIAZ. Elle est au cœur de ce que l'on appelle La Diagonale du Vernet avec d'autres cités Vernet salanque, Saint-Genis des Tanyères, les Pêchers et El Vivès. Mais le quartier du Moyen Vernet ne se réduit pas seulement à de l'habitat social, le pavillonnaire est également très présent à proximité de l'accueil de loisirs.

Les enfants d'âge élémentaire, de 6 à 12 ans, sont aussi accueillis en accueil de loisirs. Jusqu'en octobre 2017, également dans la Maison du Moyen Vernet. Depuis l'ALSH primaire occupe les locaux de l'école élémentaire Victor Hugo qui est attenante.



Les deux accueils de loisirs maternel et primaire partagés déjà les cours de récréations des écoles.

Le collège du secteur PONS se situe idéalement à proximité du groupe scolaire et donc des accueils de loisirs.

En termes d'équipement sportif, nous retrouvons un club de basket et le stade Aimé Giral. D'ailleurs l'école Victor Hugo et la structure périscolaire sont partenaires de l'équipe de rugby l'USAP.

Pour les services à la population, il n'y a pas de commerce au sein de la « cité ». Mais la Poste est située juste à côté.

Le quartier « Diaz », fait l'objet d'une attention particulière dans la politique de la Ville, plus précisément le PRU 1. La réhabilitation de ces ensembles est en cours depuis fin 2017, en 2021 seuls restent deux bâtiments HLM en bord de route. Mais pour l'instant les espaces où les immeubles ont été démolis restent sans destination connues.

Mais du coup, l'école et les accueils de loisirs ne sont plus engoncés dans cet espace d'habitat.

La structure et son environnement

L'accueil de loisirs maternel Victor Hugo se situe dans les locaux de la Maison du Moyen Vernet. Il existe maintenant depuis plus d'une vingtaine d'année, et accueille les enfants âgés de 2.5 ans à 6 ans selon les besoins et envies des familles.

Dans ces locaux placés sous l'autorité du responsable du Centre Social du quartier, les salles dédiées à l'accueil de loisirs sont spacieuses, agréables et bien organisées au niveau des besoins et âges des enfants accueillis.

La structure est habilitée pour une capacité d'accueil de 48 enfants de 2.5 à 6 ans.

Elle fonctionne les mercredis, les petites et grandes vacances scolaires.

Les dispositifs

- Contrat Ville (secteur Collège Pagnol et Pons en REP+)
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat Territoriale Globale,
- Projet Educatif Local
- Projet Educatif De Territoire
- Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
- APU
- Dispositif de réussite éducative
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité





LE PUBLIC VISE

Notre public était constitué essentiellement d'enfants des HLM DIAZ et fréquentant l'école Victor Hugo, jusqu'il y a 4 ans. Depuis la réhabilitation du quartier et les confinements le public accueilli a changé.

Seul l'accueil de loisirs Victor Hugo ouvre durant les mercredis et les vacances scolaires dans le quartier du Moyen Vernet et du Haut Vernet.

Les enfants étant accueillis sans condition de domiciliation, il arrive que des enfants n'étant pas scolarisé dans les écoles des quartiers « Nord » soient accueillis dans notre accueil de loisirs du fait que les parents y travaillent, pour des facilités de déplacement.

Actuellement, il y a une très forte proportion d'enfants accueillis sur la structure dont au moins un parent travaille, ce n'était pas le cas il y a plusieurs années où il y avait un grand nombre d'enfant accueillis issues de la population gitane.

Ce n'est plus le cas actuellement. Et nous retrouvons sur la structure une mixité dans le public accueillis tant dans la culture que dans les catégories socio-professionnelles.

Caractéristiques par tranche d'âge

Besoin...	De 3 à 6 ans
D'imitation/ de création	Désir d'autonomie parallèle à une dépendance étroite vis à vis de l'entourage ; imitation d'un rôle, d'un personnage. Les créations individuelles symboliques (le dessin, la pâte à modeler) représentent quelque chose pour l'enfant qui crée ce qu'il a vu, entendu ou vécu. L'enfant utilise des signes, des symboles.
De fiction, imaginaire/ de réel	Jeux symboliques Besoin de connaître les choses par leur nom, de connaître les qualités et la structure des objets.
De socialisation/ d'autonomie	La socialisation s'amorce et s'instaure. L'enfant prend parallèlement conscience de lui et d'autrui. Besoin d'être seul, de se séparer du groupe quand on en a envie.
D'aimer, d'être aimé/	Etablissement de la relation triangulaire : enfant-père-mère. Le père devient le second pôle d'intérêt de la vie de l'enfant. Période de construction du moi avec opposition : amour de soi, imitation.
De mouvement	Age déménageur, acrobate
De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger	Jouer à avoir peur, aller à la découverte de l'inconnu, trouver les limites de son corps.
D'activité/ de « ne rien faire »	A 3 ans : Age déménageur A 4 ans : L'enfant peut concevoir et décrire les transformations des objets. Expérimentation des quantités et des volumes.
	Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde , des autres, intérioriser ses expériences . ➤ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes ➤ Milieu riche en secteur, en bruits naturels



	<ul style="list-style-type: none">➤ Possibilité de silence➤ Aménagement permettant de se reposer➤ Rythme d'activité le plus individualisé possible➤ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux.
--	--

Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs

L'accueil de Loisirs de Victor Hugo est ouvert aux enfants âgés de 2,5 ans à 6 ans. Nous mettons en place des groupes d'âges ce qui nous permet d'adapter les activités selon les caractéristiques des enfants.

De plus les enfants de 30 mois qui fréquentent notre structure ne sont pas tous scolarisés et découvrent donc pour la première fois un espace ludique en collectivité. D'où l'importance de mettre en place un accueil réfléchi petite enfance, vers qui nous proposons un espace collectif sécurisant, et adapté aux besoins de ses enfants

L'Accueil de loisirs peut accueillir des enfants en difficultés « porteurs de handicap » et définit donc des objectifs et des modalités d'accueil spécifiques afin d'accueillir les enfants en toute connaissance. Nous mettons en place des liens avec la famille, autour de temps d'échanges.

	Type d'accueil	2,5 ans- 3 ans	4 ans	5-6 ans	TOTAL
Accueil de Loisirs Périscolaires	Mercredi	15	15	15	45





LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet éducatif Léo Lagrange

Éducation ! Innovation ! Mobilisation ! Tels sont les trois mots-clés structurants de **notre Manifeste « Nous demain ! Pour un progrès durable et partagé. »** Ce nouveau texte fondateur a pour ambition de décrire le regard que porte la Fédération Léo Lagrange sur le monde d'aujourd'hui.

Quant à notre projet éducatif, accessible à tous les membres de l'équipe ainsi qu'aux usagers, il est le fruit d'un travail collectif entre les salariés, les bénévoles et les administrateurs de la Fédération Léo Lagrange : une belle aventure humaine qui a permis de **transformer nos convictions en intentions.**

En tant que mouvement d'éducation populaire, la Fédération a l'ambition, à travers chacune de ses actions, de **développer l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et surtout l'intérêt pour les autres.** Cela passe par :

- ★ **La défense de six valeurs fondamentales** : l'égalité, la liberté, la fraternité, la participation de tous, la justice sociale, la laïcité
- ★ **L'expérience de toutes les mixités** : sociale, culturelle, générationnelle, mixité des genres
- ★ **L'utilisation de quatre leviers d'actions majeurs** : investir le temps libre pour grandir et s'émanciper, développer ses capacités à penser le monde, accompagner les initiatives et les projets, éduquer et former tout au long de la vie.



NOS FONDAMENTAUX

L'ENFANT DANS SA SINGULARITÉ



L'ENFANT ACTEUR



UNE ÉQUIPE ENGAGÉE ET IMPLIQUÉE



LA PLACE DES FAMILLES



UN ACCUEIL QUI S'INSCRIT DANS UN TERRITOIRE





LE PROJET ÉDUCATIF, SPÉCIAL ENFANCE

C'est en s'appuyant sur les 5 principes fondamentaux du « Projet éducatif, spécial enfance » que nos équipes proposent quatre leviers d'intervention : **des démarches éducatives démocratiques, des projets ludo-éducatifs innovants et évalués, des activités sportives et physiques « génératrices » de citoyenneté et un accès facilité à la diversité culturelle.**

Ainsi, l'objectif des loisirs éducatifs de Léo Lagrange est bien de **permettre l'émancipation de toutes et tous**. Rappelons-nous que nos structures d'accueil sont des **espaces complémentaires de la famille et de l'école** suffisamment souples pour concevoir des temps éducatifs, de loisirs et de détente.

Ci-dessous, **nos ambitions éducatives** en direction des enfants de l'accueil de loisirs **Maternel Victor HUGO**

- ★ *S'opposer à l'occupationnel en préparant des projets et des programmes pédagogiques loin des sollicitations consuméristes*
- ★ *Être à l'écoute de notre territoire en nous appuyant sur toutes ses potentialités, notamment en termes **d'infrastructures ; d'environnement ; de partenariats.***
- ★ *Mettre en place des activités ludo-éducatives pour développer les compétences psychosociales et émotionnelles des enfants*
- ★ *Déclencher, grâce à une pédagogie active, des mécanismes d'apprentissages faisant appel au plaisir et à la motivation*
- ★ *Susciter l'esprit critique et favoriser le débat par le biais des programmes et outils enfance de la Fédération Léo Lagrange*
- ★ *Valoriser chaque enfant et faire de la pédagogie de la découverte l'un des principes forts de notre approche éducative*
- ★ *Permettre à l'enfant de découvrir ses compétences par la pratique d'activités physiques, sportives et culturelles*
- ★ *Combattre les inégalités sociales et culturelles via des modes d'expression et de création accessibles à toutes et tous*
- ★ *Favoriser un accueil inclusif en prenant en considération les besoins et particularités de chaque enfant*





Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.

Les objectifs du PEL – PEDT

Le Projet Educatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.

Les objectifs du PEDT

« Les projets pédagogiques des structures de loisirs du mercredi feront référence au projet éducatif local, à l'actuel PEDT et aux programmes des ALAE et ALSH.

Les priorités éducatives telles que l'accès à la culture, au sport, au développement durable et à la citoyenneté développées sur les temps périscolaires sont prolongées ou complétées sur le temps du mercredi et des vacances.

Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assurera à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

1. de l'éducation artistique et culturelle (lecture plaisir, chant choral, APU CTEAC...),
2. de l'éveil aux langues étrangères,
3. de l'éducation sportive,
4. du développement durable et de la citoyenneté (conseils d'enfants...)
5. Un espace leçon

Les équipes éducatives des structures seront attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre la pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement).

Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge.

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. » Respecter les rythmes de vie, le bien-être de l'enfant,



- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement,
- Participer à la construction d'une citoyenneté active,
- Développer les complémentarités éducatives,

Les effets attendus

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires doit pouvoir agir sur :

1. Les enfants

- Assurer une prise en charge globale et de qualité des enfants.
- Respecter les rythmes de la journée et les rythmes biologiques des enfants.
- Donner la possibilité aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de développer de nouvelles compétences.

2. Les partenaires éducatifs

- Organiser des temps de concertation entre les équipes éducatives (ATSEM, animateurs et autres intervenants) pour l'élaboration de projet commun, une fois par quinzaine.
- Créer une culture commune, un recensement des bonnes pratiques.
- Permettre la construction d'une équipe éducative globale autour de l'enfant.

3. Les parents

- Améliorer l'accueil des familles et leur participation aux actions éducatives.
- Développer le lien aux familles par le biais d'outils partagés afin d'assurer une meilleure lisibilité des intentions éducatives et des actions mises en place.
- Changer le regard sur l'école et les actions périscolaires.

Les objectifs du Plan Mercredi

« Afin de proposer aux familles des activités de qualité, la Ville de Perpignan s'engage, dans le dispositif du Plan mercredi, dont l'objectif est de développer sur les accueils du mercredi, un contenu éducatif et pédagogique susceptible d'être décliné sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires de l'enfant. »





Les objectifs généraux

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels
Permettre à l'enfant un accès à la culture	Faire découvrir les pôles culturels de la Ville
	Favoriser les découvertes par le jeu
	Inciter l'enfant à évoluer dans sa relation à l'écriture, à la lecture et au langage
	Développer son imaginaire, sa créativité
Favoriser l'épanouissement de l'enfant tout en renforçant ses compétences psychosociales	Apprendre aux enfants à reconnaître et exprimer leurs émotions. Aider les enfants à gérer les émotions négatives
	Développer l'estime de soi
	Favoriser l'empathie et la compréhension envers les autres
Favoriser un développement de l'autonomie de l'enfant	Permettre à l'enfant de s'approprier l'espace et d'y évoluer
	Proposer des animations en adéquation avec les capacités physiques et intellectuelles des enfants
	Respecter les rythmes de vie
Sensibiliser l'enfant à la citoyenneté	Apprendre à vivre ensemble



	Permettre à l'enfant, sur des temps définis, de pouvoir choisir son activité
	Permettre à l'enfant de découvrir les différences et de grandir
	Favoriser l'écoute et la communication

Les objectifs opérationnels

✓ Faire découvrir les pôles culturels de la Ville

- L'équipe de l'ALM souhaite faire découvrir aux enfants les différents pôles culturels de la Ville de Perpignan. Au-delà de leur quartier les familles sortent peu ou pas du tout, notamment dans les sites culturels ou autres de Perpignan. Il est important que l'enfant découvre et utilise les ressources de la Ville : patrimoine, culture, médiathèque.... Cet accès à la Culture est une ouverture intellectuelle qui va lui permettre de s'enrichir et de partager son vécu avec sa famille.
- Pour cette année scolaire l'équipe pédagogique s'inscrit dans un projet avec le Théâtre de l'Archipel :
- Le projet « Jouer avec le monde du Vivant pour mieux l'appréhender ». Autour du spectacle « Le Complexe du pingouin » les enfants de 3-4 ans vont découvrir des ateliers autour du mouvement et du langage non verbal. Atelier animé par Leslie Barra, danseuse et musicienne.
- Découverte de spectacles « jeune public », visionnage de court métrage autour d'une thématique (Ciné Bambino et Cinéma Le Castillet), aller voir un spectacle vivant dans une salle de spectacle comme le Théâtre de l'Archipel.

✓ Favoriser les découvertes par le jeu et Développer son imaginaire, sa créativité

✓ Permettre à l'enfant, sur des temps définis, de pouvoir choisir son activité

- Mise en place sur les mercredis de temps de libre choix par l'enfant, une matinée où l'enfant va évoluer en fonction de ses envies, de ses expérimentations et non plus en fonction de sa tranche d'âge et de l'activité. Où l'animateur ne proposera pas, où il sera là pour observer et réguler. Les ateliers proposés le seront sur différentes thématiques ; une salle où l'on pourra expérimenter par exemple les arts plastiques, une autre où des jeux de trie seront à disposition etc... Des règles d'utilisations spécifiques pour ses ateliers seront expliquées aux enfants par l'équipe, l'objectif étant que les enfants puissent expérimenter librement sous la bienveillance des animateurs.



✓ **Inciter l'enfant à évoluer dans sa relation à l'écriture, à la lecture et au langage**

- Cette année, nous poursuivons ce projet autour de la lecture « plaisir » qui tient à cœur à l'équipe d'animation.
Les albums que nous souhaitons faire découvrir aux enfants seront axés sur les thématiques de la différence et de l'égalité fille-garçon.
- Ces lectures seront suivies d'un temps de parole avec les enfants. Elles pourront faire l'objet d'une animation spécifique.
- Utilisation de l'espace bibliothèque –détente : une salle d'activité a été aménagée en ce sens suite au projet « cité éducative », c'est un outil supplémentaire qui va nous permettre de mieux développer cet objectif
- Pour l'équipe il est important que les enfants puissent considérer le livre et plus tard la lecture comme essentiel dans leur quotidien. On attend que l'enfant naturellement puisse aller seul prendre un livre et le regarder, imaginer l'histoire ou se la réinventer.

✓ **Apprendre aux enfants à reconnaître et exprimer leurs émotions.**
Aider les enfants à gérer les émotions négatives

- Le projet autour des émotions, l'équipe utilise également la ressource Léo Lagrange « Z'émotions » qui est un support à plusieurs ateliers ou jeu ludique et qui peut être utilisé toute l'année. Et la malle « le monde de Cléo ».
- Le rituel du « Bonjour », lorsque l'enfant arrive à l'accueil de loisirs, il a la possibilité de dire bonjour selon son humeur. Il choisit la manière de dire Bonjour.

✓ **Permettre à l'enfant de s'approprier l'espace et d'y évoluer**

- Aménagement de l'espace, un cadre sécurisé : installation d'Espaces de jeux identifiables. Salle de temps d'accueil et d'activités de groupes.
Les jouets sont rangés dans des caisses par catégories : voiture, dinette, lego etc.... Les enfants y ont accès durant le temps d'accueil du matin, les caisses sont à disposition. Lorsque l'enfant arrive le matin, c'est un temps où l'animateur doit prendre soin de l'enfant, de son rythme. C'est pour cela que l'enfant doit s'approprier et évoluer dans cet espace à son propre rythme et de ses envies.
Le classement des jouets et des coins permet à l'enfant de se repérer seul.
- Mise en place d'activités autour du déroulement de la journée. L'enfant demande fréquemment à l'adulte : « c'est quand que l'on mange, c'est quand que maman ou papa vient me chercher ». L'adulte doit mettre en place des rituels qui vont permettre à l'enfant de se repérer dans le temps.
C'est rassurant pour l'enfant de savoir que s'il y a ce rituel, c'est que l'on va partir en activité, ou manger, où que c'est l'heure partir.
Il peut alors profiter pleinement de ses temps de loisirs, et l'équipe est là pour favoriser cela.



✓ **Respecter les rythmes de vie**

- Composition des groupes d'enfants en fonction des tranches d'âges. Il est important que les enfants puissent évoluer dans un groupe qui correspond à son développement psychomoteur et intellectuel, qui respecte son rythme de vie. C'est pour cela qu'avec l'équipe nous avons choisi de fonctionner par groupe de tranche d'âge. Bien sûr cela n'est pas restrictif, nous prenons en compte la globalité de l'enfant et son réel développement, on ne s'arrête pas à l'âge strict.

De même cela ne nous empêche pas de proposer des animations où les enfants peuvent se rencontrer et évoluer différemment selon l'activité qu'ils veulent faire et non l'activité proposé à un groupe de tranche d'âge.

- Mise en place d'accueil échelonné, de temps calme et de moment de vie quotidienne : parce qu'il est important que l'enfant puisse profiter de ses temps de loisirs, il doit être accueilli au temps faire que se peut à son rythme.

Les enfants sont accueillis en accueil échelonné le matin ou l'après -midi. Une personne de l'équipe pédagogique l'accueille ainsi que le parent qui peut s'il le souhaite accompagner son enfant à son porte manteau afin d'y déposer ses affaires. C'est aussi le cas sur le temps d'accueil du soir.

Les enfants de l'accueil de loisirs ne participent au repas du midi, cela dépend surtout en partie de la disponibilité des parents, s'ils travaillent ou pas.

Il est proposé en fonction de l'âge et des habitudes des enfants, un temps de repos au dortoir ou un temps calme.

- Temps d'hygiène de la vie quotidienne. Une attention particulière est apportée aux temps d'hygiène, surtout chez les tout petits qui sont encore à la découverte pour certains de la propreté.

✓ **Apprendre à vivre ensemble et Favoriser l'écoute et la communication**

- **Utilisation de la malle pédagogique Leo Lagrange « le monde de Cléo »**

- Participation des enfants à l'élaboration des règles de vie du centre. Organiser la vie quotidienne avec la mise en place : *Activités et réalisations d'enfants autour les règles de vie*. Parce que la vie en groupe n'est pas simple, l'animateur doit permettre aux enfants et doit faciliter l'apprentissage du vivre ensemble.

Chez l'enfant maternel, on va lui apprendre des règles simples, souvent de politesse, pour pouvoir jouer seul ou avec d'autres enfants etc...

- Participation des enfants au rangement des activités, au service pendant le repas... L'équipe sollicite les enfants à la fin de chaque temps de la vie quotidienne ou des temps d'activités pour le rangement. Il est nécessaire que l'enfant soit acteur dans le rangement du matériel, il doit apprendre à en prendre soin. On lui apprend ainsi à respecter les objets qu'il utilise.

- Mise en place de temps de regroupement des enfants où ils peuvent échanger. Les temps d'échanges avec les enfants sont souvent informels, ils viennent spontanément pour la plupart pendant les temps d'accueil discuter avec l'adulte.



Mais l'équipe met en place également des temps d'échanges collectifs sur le déroulement de la journée entre autres. C'est dur de s'écouter mais l'équipe est attentive justement à cela, elle distribue la parole aux enfants à tour de rôle. Elle est la garante d'une bonne communication.

L'équipe doit avoir une écoute bienveillante envers l'enfant.

Le vivre ensemble ou « apprendre à revivre ensemble » c'est une notion que l'on va continuer à travailler notamment avec le groupe des 2 ½ -3 ans qui est assez important cette année. Nous avons des enfants très jeune et qui n'ont pour la plupart pas connu d'espace collectif avant cette année, crèche, assistante maternelle... et donc les certaines activités et la vie quotidienne vont être très axées sur cette notion.

✓ **Permettre à l'enfant de découvrir les différences et de grandir**

- L'équipe poursuit son travail sur les émotions et des sens entamé l'année.
- Des activités autour de cette thématique vont être proposées aux enfants dès le premier jour d'ouverture de la structure. Et lors des temps de regroupement des enfants que ce soit le matin ou en fin de journée. Les animateurs discutent avec les enfants sur leur ressentis, comment ils se sentent aujourd'hui.
- Participation de l'accueil de loisirs à la Fête des droits de l'enfant.

Les projets d'activités

L'accueil de loisirs propose aux enfants et aux familles des programmes d'activités différents à chaque cycle de mercredis.

A chaque période l'équipe d'animation prépare et mène des animations auprès de chaque groupe d'enfants d'après la thématique et les objectifs définis en réunion, chaque animateur en fonction de ses spécialités, de sa formation, de ses envies et des qualités qu'il possède sera à même de proposer des projets innovants.

Sensibilisation à la lecture : au travers de différentes activités, avoir une relation de plaisir avec le livre.

Sensibilisation à l'écrit au sens large : Repérer l'écrit au travers de son prénom, des noms de lieux habituels etc.

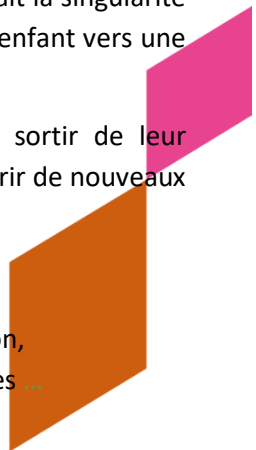
Des Activités manuelles : qui auront pour but de développer les capacités de création manuelles, d'attention, de donner le goût de l'application minutieuse de plaisir de réaliser, de manipuler les différentes matières.

Des Activités sportives et des Grands jeux : en veillant à garder l'esprit ludique qui fait la singularité d'un accueil de loisirs, en favorisant le collectif et coopération afin d'amener le petit enfant vers une sociabilisation.

De sorties : généralement organisées à la journée, elles ont pour objectifs de sortir de leur environnement afin de les amener à appréhender le monde extérieur, afin de découvrir de nouveaux endroits du département (montagne, mer, campagne, etc...).

Les projets d'enfants

Les animateurs à tour de rôle donnent la parole aux enfants lors d'un temps de réunion, d'expression, les enfants peuvent ainsi donner leurs envies sur des activités, des sorties ...





LES METHODES PEDAGOGIQUES

(Notamment en référence aux fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange)

La place des enfants, La participation active des enfants, La valorisation des enfants

L'enfant est placé au centre du projet pédagogique et des projets que vont proposer les animateurs. L'enfant doit pouvoir acquérir des repères qui lui permettront de se sentir en sécurité, d'évoluer dans un cadre rassurant tant au niveau émotionnel que spatio-temporel.

C'est en cela qu'ils pourront acquérir de plus en plus d'autonomie et qu'ils vont pouvoir affirmer leur personnalité.

Les enfants au travers de leurs activités sont valorisés sur les tableaux d'affichages de la structure et sur le KIDIZZ, application qui nous permet de communiquer avec les parents.

La place des parents

Une attention particulière sera portée au temps d'accueil de la journée. Il doit être convivial et rassurant autant pour les parents, que pour les enfants accueillis. L'animateur d'accueil devra accueillir parents et enfants. Nous définirons un lieu d'accueil afin que l'enfant retrouve ses repères temporels. L'animateur notera qui viendra récupérer l'enfant et les informations données par le parent ainsi que celles à donner.

L'accueil est le moment privilégié pour échanger avec les parents, c'est à ce moment-là que les transmissions ont lieu et où la confiance entre le parent et l'équipe se construit principalement.

Rôle et attitudes des animateur.rice.s

Nous mettrons en place un animateur référent de chaque tranche d'âge afin que l'enfant et son parent puisse se référer à une personne. Pour les personnes extérieures, il reflète le travail de l'équipe d'animation et l'importance du projet de l'accueil de loisirs.

Avec le nouveau marché public avec la Ville de Perpignan, les animateurs travaillant sur les mercredis sont exclusivement des animateurs embauchés en CDI. Ils sont donc considérés comme professionnels.





LES MOYENS

Les humains

Le directeur : rôle et fonctions

- La directrice organise avec l'équipe pédagogique, placée sous son autorité, le planning d'activités, assure la coordination nécessaire entre les différentes équipes (tranches d'âges), anime les réunions et détermine avec chaque équipe les objectifs opérationnels en relation avec les objectifs généraux définis dans le projet pédagogique.
- La directrice est avant tout une animatrice qui peut se retrouver sur un groupe, elle peut l'animer et ainsi être en relation avec les enfants. Elle peut évaluer les animateurs sur le terrain et enfin elle sera le lien entre la famille et les partenaires.
- Elle veille au bon fonctionnement du centre de loisirs et au respect de la réglementation qui lui est applicable.
- Elle fixe les modalités d'utilisation des locaux, du matériel, elle représente l'association, des différents partenaires et veille à la qualité des relations entre les différents intéressés et participants du centre.
- Enfin, elle s'occupe de toute la partie administrative et financière du centre et assure son rôle de formateur auprès des animateurs stagiaires en formation B.A.F.A.
- En s'investissant pleinement l'équipe de direction, comme l'équipe pédagogique permettra au Centre de Loisirs et à ses participants, de s'épanouir dans les activités et les sorties ainsi que sur la vie collective du centre.

Les animateurs : rôle et fonctions

Auprès des enfants

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Il fait part à la direction et à l'assistant sanitaire des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes). (Il remplit le registre à cet effet)
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.
- Il met en place des projets innovants pour /et/ou avec les enfants
- Il s'investit dans l'aménagement, rénovation du centre.
- Il crée du lien et un dialogue avec les familles



- Il assume une "responsabilité" : afin de faciliter le fonctionnement et de favoriser l'investissement de tous dans la vie du centre, les adultes se répartissent des responsabilités matérielles.

Avec ses collègues,

- Il respecte ses collègues.
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Il participe aux réunions de préparation.
- il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Il travaille en collaboration avec les différents partenaires
- Il respecte le travail de l'autre (surveillants de baignade, prestataires de service, personnel de service, chauffeur du bus, etc.)

Avec les parents,

- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.
- Il est présent aux moments de l'accueil et du départ.
- Il est rassurant, respectueux
- Il ne porte pas de jugement sur une famille

L'assistant sanitaire,

Cette fonction incombe au directeur de l'accueil de loisirs, mais il délèguera certaines actions à un animateur permanent de la structure, ayant le PSC1.

Il aura à sa charge plusieurs actions :

- Il est responsable de l'infirmierie, des soins, des trousse à pharmacie.
- Il gère les traitements à administrer sous ordonnance médicale fournie par les parents.
- Il connaît les particularités médicales des enfants et en informe les animateurs.
- Il peut prendre les contacts avec les médecins rattachés au centre.
- Il fait de la prévention et informe régulièrement tous les autres membres de l'équipe
- Il gère les Fiches Sanitaire de Liaison.
- Il gère le cahier d'infirmierie.

Toutes ces actions seront sous la responsabilité du directeur qui devra les vérifier, les valider.



L'équipe : principes de fonctionnement, organisation du travail, missions spécifiques

L'équipe de permanent est renforcée par des animateurs sous contrat CEE durant les périodes de vacances scolaires en fonction des effectifs enfants accueillis sur l'ALSH.

Il est mis en place des outils de travail tels que tableau de responsabilité, tableau de fonctionnement qui permet aux animateurs de connaître leurs tâches en termes de fonctionnement de la structure et de vie quotidienne.

Les personnels techniques :

Le personnel technique intervient au moment du temps du repas. Ce sont les agents de la restauration scolaire, ils ont en charge de remettre en température les repas livrés par le SYM PM.

Le personnel d'entretien n'intervient pas auprès des enfants.

La coordination Leo Lagrange :

Une réunion mensuelle regroupe l'ensemble des directeurs de structure et les coordinateurs Léo Lagrange

Les référents éducatifs de la ville :

Ils sont amenés à venir sur les structures ALSH pour discuter du fonctionnement de la structure. Ils nous proposent des actions pilotées par la commune.

Le matériel

Comme nous n'utilisons pas les locaux de l'école maternelle, il n'y a pas de mutualisation de matériel avec l'ALSH maternelle.

L'accueil de loisirs dispose d'armoires où le matériel pédagogique de base est rangé en fonction de son utilisation et il est acheté en fonction du stock existant.

Le matériel plus spécifique est acheté en fonction des besoins et des projets proposés par l'équipe d'animation.

Les espaces

Implanté au sein de la Maison du Moyen Vernet, l'accueil de loisirs dispose de locaux dédiés tout au long de l'année.

Ce qui est grandement facilitateur au niveau de l'aménagement des espaces et des repères tant pour les enfants et que pour les familles. C'est le « centre de loisirs » et non pas un accueil de loisirs dans les locaux de l'école.

Nous disposons de :

- Un grand couloir et un hall d'entrée
- Une grande cuisine utilisée aussi comme salle des animateurs avec un placard pour stocker le petit déjeuner les goûters...
- 4 salles d'activités dont deux climatisées



- Une salle de motricité qui peut être mutualisée avec l'accueil de loisirs primaire
- Un dortoir climatisé
- Un bureau
- Sanitaires : 5 enfants et 1 adulte.
- La cour de l'école avec deux petits toboggans et un petit coin de pelouse
- Une régie Matérielle
- Un garage utilisé en commun avec l'ALSH primaire
- La salle de restaurant scolaire du groupe scolaire Victor HUGO

Comme nous n'utilisons pas les locaux de l'école maternelle, il n'y a pas de mutualisation de matériel avec l'ALSH maternelle.

Les relations

CF. voir les rôles et missions de l'animateur

Financiers

Principes budgétaires

Le budget pédagogique est de 3,58€ par journée enfant réalisée.

Un budget prévisionnel est calculé pour la période. Ce budget sera actualisé en fonction de la réalité des effectifs enfants.

La répartition budgétaire pédagogique est au choix de l'équipe de direction en fonction des priorités éducatives de l'équipe :

-Le matériel pédagogique

-Les besoins en pharmacie

-Activités diverses « intervenants autour de trois pôles (art plastique, sport, lecture écrite), Spectacle

-Transport

-Alimentation

Les tarifs

Les tarifs sont décidés en Conseil Municipal par les élus de la Ville de Perpignan. Ils sont révisés chaque année en début d'année scolaire.

Les tarifs varient et sont indexés sur le quotient familial des familles pour les familles allocataires de la CAF.

Les allocataires M.S.A. peuvent bénéficier d'aides aux loisirs directement auprès de leur caisse.

Les partenaires

Institutionnels

Les premiers partenaires éducatifs sont bien entendu les parents, avec lesquels il est nécessaire, pour une meilleure connaissance et un meilleur bien être de l'enfant, d'entretenir des relations privilégiées.



HORS VILLE

- La PMI (Protection Maternelle et Infantile) pourra être un partenaire dans certains cas (hygiène, alimentation, sécurité...)
- Éducateurs spécialisés : nous pouvons les rencontrer lors de la présence de certains enfants accueillis sur le centre.
- La DDCS qui est notre partenaire pédagogique (garant de la sécurité des locaux et du bon fonctionnement de la structure)

VILLE :

- Les agents de restaurations
- Le service de la D.A.A.E.
- Le directeur du centre social pour un travail en partenariat en direction des familles et des enfants du quartier.
- Le service de la Ville : Travaux, espaces vert, sport...

LES PRESTATAIRES :

- Les transports, les bus de ville ou les compagnies pour des déplacements lors de sorties.
- Tous les fournisseurs pour toutes les sorties, achats de matériels.
- La restauration ELIOR que nous rencontrons lors des commissions de menus afin d'échanger sur l'élaboration des menus.

Ces partenariats sont encadrés par des conventions et/ou contrats et font l'objet de contrôles réguliers.

La CAF et la MSA afin de faire valoir les droits de chacun (famille, centre de loisirs). La Mairie de Perpignan qui est l'organisatrice de l'accueil de loisirs par l'intermédiaire de LLA (délégation de service public). Ces partenariats sont encadrés par des conventions et/ou contrats et font l'objet de contrôles réguliers.





Le fonctionnement de la structure

Jours et horaires d'ouverture

VOIR REGLEMENT INTERIEUR DE LA STRUCTURE

L'ALSH MATERNEL Victor Hugo accueille les enfants de 2 ½ à 6 ans :

- **Les mercredis**

Fermetures annuelles : du 22 décembre 2025 au 02 janvier 2026 et à partir du 31 juillet 2026

Ils pourront donc être accueillis :

1. **À la journée avec repas**
2. **À la journée sans repas**
3. **À la demi-journée**
4. **À la demi-journée avec repas.**

Les familles ont donc 1 à 4 possibilités d'accueil qui sont toutes utilisées, la plus courante restant l'accueil à la journée avec repas

7H45 - 9H30	Accueil échelonné des enfants (prise en compte des parents)
11h30 - 12h15	Accueil échelonné des enfants (prise en compte des parents)
13h30- 14h00	Accueil échelonné des enfants (prise en compte des parents)
17h00 – 18H15	Accueil échelonné des enfants (prise en compte des parents)

Principes d'inscription des familles

<u>Le dossier d'inscription</u>	Il doit être renseigné à la première inscription de l'enfant et puis à nouveau à chaque début d'année scolaire.
--	---



	<p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none">- 1 fiche de renseignements Famille- 1 ou plusieurs fiches de renseignements enfant- L'attestation d'assurance- La photocopie des vaccins
<p><u>La réservation</u></p>	<p>Après établissement du dossier complet d'inscription, les familles pourront réserver, auprès du directeur de l'accueil de loisirs, les jours de présence de l'enfant.</p> <p>La journée réservée entraîne la facturation à la famille, même si l'enfant ne vient pas sur le centre (sauf justificatif médical).</p> <p>Une réservation peut être annulée 72h à l'avance avant la date d'accueil</p>

Journée type

L'accueil de loisirs maternel Victor Hugo fonctionne en trois groupes pour prendre compte le développement et du respect du rythme de chaque enfant dans sa tranche d'âge.

Tout au long de la journée les enfants sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation.

7h45 à 9h30	Accueil en coins aménagés dans la salle à l'entrée de la structure Pointage des présences enfants sur le cahier d'appel Inscriptions des enfants au centre et prise des informations des parents
9h30 à 10h	Un temps sera mis en place autour de la collation Temps de regroupement, chants, présentation de la matinée, prise en main.
10h à 11h00	Activité incluant motivation, rangement, retour au calme, temps d'hygiène et départ des enfants.
11h00 à 11h45	Pôles d'Activités autonomes en extérieur, temps d'hygiène
à 12h	Tous les enfants partent dans la cour du restaurant scolaire ; L'accueil des enfants qui rentrent chez eux pour manger se fera à partir de 11h45 au centre par un animateur.
12h à 13h	au restaurant scolaire : les enfants entrent petit à petit, se lavent les mains, prennent place à table. Suivant le nombre, on mettra un animateur par table. Si beaucoup d'enfant / 2 services



13h à 13h45	Sieste pour les petits et les enfants qui le souhaitent. Temps calme libre ou aménagé (ateliers intérieur) pour les deux autres groupes. Les animateurs prennent leurs pauses.
13h30 à 14h	Retour au centre et arrivée des enfants externes ; Pointage des présences enfants sur le cahier d'appel
14h à 17h	Ateliers ou sortie incluant l'activité, le transport aller et retour et le goûter, temps de parole (réunion d'enfants)
17h à 18h15	Temps d'accueil des parents. Mise en place d'un temps lecture de 15 mn, ensuite petits ateliers autonomes.

Règles de vie de la structure :

Elles sont discutées d'abord en équipe d'animation puis elles font l'objet d'activités auprès des groupes d'enfants. Elles sont revues à plusieurs périodes dans l'année et elles peuvent évoluer en fonction des besoins des enfants.

La communication

Interne

En direction des enfants

La communication avec les enfants se fait le plus souvent de façon informelle. L'équipe d'animation est à l'écoute des enfants et doit leur permettre de s'exprimer librement sans se faire violence. L'équipe doit rassurer l'enfant en communiquant aussi bien avec la parole que le geste.

Pour cela, il est important de mettre en place des temps de regroupement d'enfants qui auront pour but l'information, la présentation, l'échange, l'évaluation, et aussi d'apporter du sens à l'action.

Toute la communication écrite (le prénom de l'enfant doit apparaître (porte manteau, sur son lit, dans sa salle etc....) la place de l'enfant doit être visuelle

L'affichage destiné à l'enfant a pour fonction d'informer, de le placer comme acteur, de le rassurer

Au sein de l'équipe



Toutes les informations concernant le fonctionnement de la structure font l'objet d'un affichage soit dans le bureau de la direction, soit dans la cuisine. Il en est de même pour les informations relatives au statut de salariés.

Lors des réunions d'équipe.

Externe

En direction des familles

Les temps d'accueil (le reflet de la vie du centre) sont des moments privilégiés pour communiquer avec les familles. Nous prenons le temps de discuter de leurs enfants, de sa journée au centre et d'autres problèmes rencontrés (car dans cette société les relations humaines se font de plus en plus rares).

Afin de favoriser des échanges entre les familles et l'équipe, des expositions, des spectacles, des goûters ... seront mis en place.

Un tableau d'affichage est à la disposition des parents à l'entrée du centre : menus, programmes...

Un programme d'activités est distribué pour chaque aux familles, il est également disponible sur le site internet Léo Lagrange.

L'application KIDIZZ en direction des familles dont les enfants sont accueillis sur la structure uniquement.

En direction de la ville

La communication se fait lors de rencontres ou par courrier électronique ou téléphone.

En direction de Léo Lagrange

La communication se fait lors des réunions mensuelles ou par courrier électronique ou téléphone. Également pour la plateforme TEAMS.





L'ÉVALUATION

Les outils d'évaluation

1. Définition des termes

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure et dont les critères se pensent au moment de l'écriture du projet pédagogique.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs [nom de la structure]. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire, nous formulons des objectifs de développement.

Cette démarche, commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange, nous permet d'avoir une analyse globale avec notamment une approche qualitative de nos pratiques éducatives.

2. Documents cadres

2.1 Notre Charte de qualité enfance

La Charte de Qualité est **une synthèse des engagements de la Fédération Léo Lagrange, une garantie d'un accueil de qualité**. Issue d'un travail d'échanges, d'analyses et de dialogues initié par le Réseau National Enfance et ses référents régionaux Léo Lagrange, elle est soutenue par la CNAF.

Avec ses trois objectifs principaux, elle constitue un **temps fort de l'évaluation**. Elle permet en effet :

- ★ *De définir l'engagement collectif de la Fédération en matière de qualité*
- ★ *De sensibiliser la direction et l'équipe d'animation autour de critères de qualité*
- ★ *D'encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité*

Présentée aux familles et aux partenaires, puis affichée dans le hall de la structure, la Charte de Qualité est **un outil de progrès, mais aussi un outil de management des équipes**. Elle permet de vérifier que la qualité d'accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, nous impose de trouver les moyens d'y parvenir.





2.2 Notre Kit de la posture éducative

La qualité des relations tissées avec les enfants, leurs familles et l'ensemble des acteurs éducatifs est un principe commun à tous nos accueils de loisirs. **Cet engagement s'appuie sur une posture professionnelle adaptée qui repose sur le triptyque suivant :**

- ★ **Des valeurs éthiques** : le cadre de référence personnel
- ★ **Des savoir-être** : les attitudes acquises par l'observation des pairs
- ★ **Des savoir-faire** : les compétences acquises par le biais de la formation

Le Kit de la posture éducative, conçu avec le soutien et la participation du réseau Léo Lagrange, a été créé **pour accompagner et soutenir la direction enfance et ses équipes vers de justes pratiques d'animation autour de 4 grands chapitres :**

- ★ *Les fondamentaux de notre projet éducatif*
- ★ *La lutte contre toutes les formes de discrimination*
- ★ *L'accompagnement éducatif conscient et bien traité*
- ★ *Les engagements responsables et les cadres réglementaires*

Véritable outil de management, c'est grâce à des fiches d'activités et des supports de jeux éducatifs que *la directrice* pourra **évaluer son équipe sur la posture à adopter** face à une situation concrète, sur sa maîtrise des fondamentaux ou bien encore sur sa capacité à résoudre un problème.





Les réunions d'équipe.

La préparation : avant toute période de cycle de mercredi, a lieu une réunion de préparation de l'ensemble de l'équipe. Ceci a pour but de donner une dynamique à la créativité et à l'entraide que peuvent avoir des animateurs entre eux. Durant ce temps, plusieurs champs d'action interviennent :

- Relecture de nos objectifs
- Documentation
- Vérification du matériel disponible dans le centre
- Relecture des demandes des enfants
- Échanges de savoir et d'idées
- Programmation des grandes lignes : activités, sorties, projets...
- Établissement des fiches de matériel et de la liste des personnes à contacter
- Mise en place en place d'outils de travail tels que tableau de responsabilité, tableau de fonctionnement (voir documents joints en annexe).

Temps de régulation : Selon les besoins de l'équipe, on mettra en place un temps qui permet de réguler le fonctionnement (régulation entre la théorie et la pratique)

Temps d'organisation : 1 fois par semaine/1 fois par cycle

- Informations diverses
- Retour sur la programmation
- Mise en place de la semaine à venir/ ses sorties du cycle

Bilan/Evaluation en fin de période : Nous évaluerons la période ; puis les objectifs opérationnels

L'organisation
La programmation
L'accueil du public

Les bilans d'activités / projets.

Les différents partenaires et financeurs de l'accueil de loisirs reçoivent régulièrement des bilans d'activités qui permettent, d'évaluer, de dresser un constat, de rendre compte des actions menées sur une période donnée.

Il sera donné à diverses périodes à la coordination de la fédération Léo Lagrange Perpignan, les bilans après chaque cycle de mercredis et après chaque période de vacances. De plus, un rapport d'activité sera réalisé en juin.

Ces différents temps de travail autour des bilans représentent une synthèse des différents projets et du travail pédagogique réalisé, ainsi que la représentation autour des journées enfants réalisées



Questionnaires aux parents

Nous proposons aux parents de participer à notre démarche d'évaluation. Pour cela, la directrice ou un animateur leur transmet un questionnaire / enquête de satisfaction en fin d'année qu'ils pourront compléter de manière anonyme. Toutes les dimensions du fonctionnement de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées par les usagers (La communication, les inscriptions, les horaires et période d'accueil, les repas, alimentation etc., les locaux, les activités et objectifs éducatifs).

Cette participation vient s'ajouter à notre Démarche Qualité globale.



L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Par ses missions complémentaires à l'école, **l'accueil de loisirs joue un rôle essentiel dans l'inclusion de tous les enfants**. C'est pour cela que le projet pédagogique de l'accueil de loisirs *Maternel Victor HUGO* a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble des publics et notamment les enfants en situation de handicap.

Notre volonté de faciliter l'accès aux loisirs pour tous se concrétise par le **développement d'actions et de dispositifs coordonnés favorisant les loisirs aux particularités des enfants**, dans une réelle **démarche d'inclusion sociale**. En effet, nous pensons que lorsque la place de l'enfant en situation de handicap ou avec des besoins spécifiques est réfléchie en amont, dans une **logique de pleine participation aux temps collectifs**, alors les effets sont bénéfiques pour tous les enfants.

Ainsi, à l'accueil de loisirs *Maternel Victor HUGO* nous veillons à :

- ★ *Écouter et accompagner les parents dans leur recherche de solutions de garde et de loisirs éducatifs pour leurs enfants en partenariat avec les services institutionnels*
- ★ *Préparer l'arrivée des enfants en amont de leur accueil : visite des lieux, sensibilisation de l'équipe, aménagement des locaux, renfort d'encadrement, etc.*
- ★ *Communiquer avec les familles autour des besoins, des forces et des difficultés des enfants pour mieux s'adapter et favoriser leur inclusion au sein de la structure*
- ★ *Mettre en conformité nos actions avec l'environnement règlementaire de l'accueil de mineurs en situation de handicap dans les structures de loisirs*
- ★ *Faciliter la compréhension des enfants en adaptant les objectifs, les consignes ou la nature des productions visées dans le cadre des activités de loisirs*
- ★ *Veiller à l'affichage des PAI à la cantine, réserver une attention particulière aux enfants qui le nécessitent, notamment sur le plan de la santé ou en termes de surveillance*
- ★ *Accompagner les enfants dans les actes du quotidien : manipulation d'objets, gestion du matériel, déplacements, aide à la prise des repas, etc.*
- ★ *Prendre appui sur les aptitudes et les intérêts de chaque enfant au sein du groupe et mieux favoriser l'apprentissage entre pairs*
- ★ *Promouvoir l'égalité et la diversité auprès des enfants en mettant en place des ateliers de sensibilisation, en instaurant des temps de paroles*

- ★ *Former, outiller et rassurer le personnel aux différents types de handicap et aux modes d'accueils spécifiques*

Nous nous inscrivons donc, au-delà de l'application des Lois du 11 février 2005 et du 8 juillet 2013, dans une démarche d'accueil volontariste où :

- ★ *Nous sommes signataires de la **Charte de Déontologie** pour l'accueil des personnes handicapées dans les structures de vacances et de loisirs non spécialisées*
- ★ *Nous mettons à disposition des équipes et des structures accueillant des enfants en situation de handicap, un **Guide d'entretien** afin d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap et de sa famille autour d'un parcours individualisé et sécurisé*
- ★ *Nous garantissons aux équipes encadrantes **une sensibilisation et une formation** aux différentes formes de handicap et postures d'accueils inclusives. L'accueil de loisirs collabore avec*

*le **Pôle ressources Hand'Avant 66**, association basée à Perpignan et spécialisée dans l'accompagnement à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap. Ce partenariat permet :*

D'informer et d'orienter les familles désireuses d'inscrire leur enfant en accueil collectif de mineurs.

D'accompagner les équipes éducatives dans la préparation et la mise en place d'un accueil individualisé adapté aux besoins spécifiques de chaque enfant.

De proposer des ressources pédagogiques et des conseils pour favoriser l'inclusion et le bien-être de tous les enfants.

En 2025, un grand nombre d'animateurs et directeurs de la structure ont également **bénéficié d'une formation dédiée à l'accueil des enfants en situation de handicap**, consolidant ainsi les compétences de l'équipe pour répondre aux besoins d'inclusion.

La Fédération Léo Lagrange

En développant son action éducative et sa volonté d'appliquer les méthodes et valeurs de l'éducation populaire de manière universelle, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et de salariés pour bâtir une société de progrès.

Léo Lagrange (sous-secrétaire d'État aux sports et à l'organisation des loisirs en 1936), la Fédération Léo Lagrange agit depuis 1950 par **l'éducation non formelle et la formation tout au long de la vie** pour :

- ★ *Transformer la société*
- ★ *Lutter contre les inégalités et toutes formes de discrimination*
- ★ *Favoriser l'émancipation individuelle et collective*

La Fédération Léo Lagrange, association loi 1901, porte un **projet d'intérêt général qui fonctionne démocratiquement**. Le réseau de professionnels, bénévoles et volontaires Léo Lagrange agit au quotidien **en faveur du bien-être social, de l'estime de soi et de la réalisation citoyenne à tous les âges de la vie** en France et au-delà.

A but non lucratif, ce sont des bénévoles qui animent son conseil d'administration. Ce dernier donne les grandes orientations de l'association qui sont concrétisées par les équipes professionnelles au quotidien. Ce fonctionnement inscrit la Fédération Léo Lagrange dans un **modèle où l'économie est au service de l'homme et de son environnement**. Ainsi, tous les résultats réalisés sont intégralement réinvestis dans l'activité de l'association.

Pour la Fédération Léo Lagrange, **l'éducation populaire est un engagement qui implique :**

- ★ *De donner les moyens de vivre pleinement sa citoyenneté*
- ★ *D'avoir accès à la formation tout au long de la vie*
- ★ *D'agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances*
- ★ *De proposer aux publics de tous âges des activités et des loisirs de qualité*
- ★ *De favoriser l'échange culturel et la mixité sociale*
- ★ *D'être l'ambassadrice de la jeunesse en offrant un espace d'expression citoyenne*



Léo Lagrange nous a légué une vision optimiste et généreuse de la société, en mettant au cœur des préoccupations sociétales l'épanouissement de toutes et tous, par l'accès aux loisirs et aux sports. La Fédération qui porte son nom fut créée 10 ans plus tard, en 1950, par de jeunes socialistes avec Pierre Mauroy en tête. 70 ans plus tard, notre mouvement revendique plus que jamais son héritage !

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération Léo Lagrange, **l'ensemble des accueils de loisirs est animé par le Réseau National Enfance (RNE)** composé de deux à quatre professionnels par région, missionnés par les différents établissements du territoire. **Quatre missions principales reviennent à ce Réseau :**

- ★ **Fédérer les acteurs** en adoptant une posture positive et constructive afin de créer un maillage Léo Lagrange actif et dynamique
- ★ **Mettre la pédagogie au cœur de nos pratiques** en participant à la construction et à la diffusion de supports pédagogiques
- ★ **Qualifier le geste éducatif** en proposant, en tant que personne « ressource », soutien et expertise aux professionnels de terrain
- ★ **Construire une parole commune et structurante** en lien avec notre positionnement et notre démarche éducative

Une Convention professionnelle annuelle, **espace de réflexion et d'échanges de pratiques**, est organisée annuellement et ouverte aux équipes de l'accueil de loisirs **Maternel Victor HUGO**.

Le Réseau favorise aussi **l'élaboration de supports pédagogiques à destination des enfants dans une démarche d'éducation à la citoyenneté**. Il accompagne le geste éducatif des professionnels de terrain via la création de documents structurants, la mise en place de rencontres pédagogiques ou encore la coordination de projets inter-sites.



Léo Lagrange Méditerranée
Elise ROUBY
ALSH Maternel Victor HUGO
PERPIGNAN
06.25.64.67.13

